

DIRECTION DE LA PRÉVENTION – INSPECTION RIVE-NORD

« *En action pour la prévention* »

Contrôle des risques électriques

Claude Langlois, ing., inspecteur
François Hénault, inspecteur

LES FAITS SAILLANTS

Mesures pour éliminer les risques d'électrisation ou d'électrocution

- S'assurer que les équipements sont adaptés, conformes, maintenus en bon état et accessibles.
- Élaborer une politique claire concernant le travail hors tension et de cadenassage.
- Identifier de façon structurée les équipements et leurs points de coupure électrique.
- Rendre disponible les équipements de cadenassage: Cadenas à clé unique, morillon et autres dispositifs

OUTILS ET RÉFÉRENCES

- Affiche
- Affiche
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- Guide d'information sur les dispositions réglementaires
- Guide d'informations CMEQ et ASP construction

[Comment entretenir sécuritairement vos machines et vos installations électriques](#)

[Ensemble, contrôlons l'énergie](#)

[Les articles 188.1 à 188.13 du RSST](#)

[Norme CSA Z460 Cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies](#)

[Travail hors tension, un question de vie ou de mort !](#)

- Mauvaise utilisation dans un environnement dangereux

[Centre de documentation de la CNESST](#)